

PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection et l'insertion au cœur de l'unité d'accueil pour jeunes mères

L'Usma offre aux mères adolescentes un lieu de vie et d'accueil pour les guider sur la voie de la parentalité et de l'insertion. Rencontre avec Marine et Stan.

A 16 mois, le petit Stan est un enfant épanoui, plein de vie. Rieur et visiblement très à l'aise dans ses belles baskets neuves, il trotte dans le hall de l'Usma (Unité spécifique pour mères adolescentes) mais ne reste pas longtemps loin de sa maman, Marine, 18 ans. Celle-ci admet, en le couvant des yeux, qu'aujourd'hui elle ne regrette rien mais que ce n'est vraiment pas facile d'être mère si jeune.

La jeune fille n'a pas été épargnée par les difficultés. Alors qu'elle annonce sa grossesse à sa mère, son petit ami, le père du bébé, est incarcéré. C'est sa maman qui l'assistera lors de l'accouchement. Un moment charnière dans la relation car ensuite l'attachement de la grand-mère sera total. Une relation qui prend toute la place jusqu'à

« Aujourd'hui, je suis capable d'être une maman à plein-temps... Mon fils et moi avons une vie stable. »



Marine et Stan quittent l'Usma après 9 mois d'accueil au sein de la structure.

priver Marine de ce rôle de mère qu'elle appréhende tant.

« J'ai demandé à quitter le domicile de ma mère, à entrer à l'Usma. J'ai raconté que ma mère me prenait mon rôle auprès de Stan. Attention, je ne lui en veux pas du tout, je ne lui fais pas de reproches. Je suis devenue maman alors que j'étais encore une ado, que je vivais sous son toit et comme le papa était absent, c'est un peu normal que ça ait fini comme ça. »

Grandir et devenir maman

Son fils est âgé de huit mois quand, en juin 2013, elle emménage au sein de la structure, dans

Une structure pour protéger et éduquer

En 2004, l'Usma accueillait les jeunes mamans en difficulté de plus de 16 ans. L'association bénéficiait alors de cinq logements individuels. Une présence éducative était assurée en journée mais il n'y avait aucun personnel sur place le week-end et les jours fériés. Le foyer a rapidement dû faire face à des épisodes de violence car le lieu était ouvert et la vie de couple y était tolérée. Un poste de veilleur de nuit a donc été créé. En 2007, les pouvoirs publics ont demandé à l'association d'accueillir les mamans ou les futures mamans mineures de moins de 16 ans, orientées vers la structure sur décision administrative ou judiciaire. S'en sont suivies une réécriture du projet de service et une sécurisation des lieux. Aujourd'hui, les jeunes mamans et leurs bambins sont accueillis dans une résidence moderne aux Noës, de petites unités individuelles au sein d'un habitat sécurisé où les entrées et les sorties sont réglementées. Une

équipe pluridisciplinaire et mixte assure une présence sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Suivant les motifs du placement, un contrat de séjour est signé avec la mineure et ses parents et un projet éducatif personnalisé est défini. Toujours dans l'objectif d'allier guidance parentale et formation. La jeune mère accueillie est placée au cœur du projet personnalisé. « C'est une coconstruction qui se met en place avec l'équipe éducative. Des évaluations et des étapes régulières donnent de la vie au projet. Il n'y a pas d'échec mais des échéances revues parfois. Nous bannissons cette notion d'échec à l'Usma. Les jeunes filles ont le droit de se tromper et d'essayer autre chose. L'essai est formateur. Nous travaillons avec des feuilles de route. Cela permet aux jeunes mères de visualiser l'avenir, ça donne aussi un sens à leurs journées », explique Gabriel Degand, éducateur spécialisé, chef de service à l'Usma.

un joli trois pièces. « Aujourd'hui, je suis capable d'être une maman à plein-temps. Quand j'étais chez ma mère, j'étais maman quelques moments par jour, je me reposais sur elle pour les repas, le bain, le ménage etc. Aujourd'hui, je fais tout. Mon fils et moi, on vit dans notre logement, on est autonome, on est ensemble et on a une belle vie, enfin une vie stable, et on est heureux. »

Un bonheur gagné pas à pas avec l'aide des professionnels de la structure qui ont appris à la jeune mère à grandir. « Moi, mon travail de mère, c'est de bien m'occuper de Stan pour qu'il grandisse bien dans son corps et dans sa tête. Et maintenant, je peux le faire, parce que l'on m'a moi-même aidée à grandir. J'ai confiance en moi parce que l'Usma m'a fait grandir, moi, je ne suis plus du tout la même fille. Ils m'ont appris à gérer un budget, par exemple. Avant je dépensais n'importe comment, maintenant, je fais attention et je n'ai jamais de problèmes de compte », note fièrement la jeune fille.

Une formation en poche

Après neuf mois passés à l'Usma, Marine et Stan vont emménager dans un appartement à l'extérieur avec toujours un contrat jeune majeur. Un suivi à distance qu'apprécie la jeune mère : « C'est une béquille pour l'instant, c'est rassurant. Je suis en formation pour devenir auxiliaire de vie, je passe mon permis. Cette transition à l'Usma était nécessaire mais aujourd'hui, je suis prête à prendre mon envol. »

Et d'ajouter : « J'ai du mental mais c'est grâce à l'Usma si j'en suis là aujourd'hui, ils m'ont appris à être maman parce que j'avais peur. Et puis l'Usma restera notre première maison à Stan et à moi, celle où on a appris à être bien ensemble et puis c'est ici que Stan a fait ses premiers pas. »

ANNE BENEVRIER

UN NOUVEAU PROJET

► En 2007, l'aide sociale à l'enfance et la protection judiciaire de la jeunesse demandent à l'Usma d'accueillir les mamans ou les futures

mamans de moins de 16 ans. Dans le même temps, l'évolution des politiques sociales amène à la création d'un pôle d'insertion professionnelle.

LE CHIFFRE

12 jeunes mamans sont suivies à l'Usma : 9 hébergées sur le site de la structure et 3 demeurent chez leurs parents.

LES GROSSESSES PRÉCOCES EN FRANCE

18 000 mineures enceintes étaient recensées en 2010. Cette année-là, 4 500 naissances issues de mères âgées de moins de 18 ans ont été enregistrées contre 11 000 en 1980 selon l'association Gynécologues sans frontières.